

COMPTE-RENDU
DE LA
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
2024.04

Séance du mardi 23 avril 2024

L'an 2024, le 23 avril à 20h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au Centre culturel d'Attignat, sous la présidence de Monsieur le Maire Walter MARTIN, suite à la convocation du 18 avril 2024.

Présents : M. Walter MARTIN, Mme Annie SOCHAY, M. François BESSON, Mme Sylvie DEBARD, M. Hervé BUATIER, Mme Fabienne RAVET, M. Olivier ABRIAL, Mme Annick PERRET, M. Emmanuel PERRIN, M. Eric PERRET, M. Jean-Louis BALLUTO, M. Xavier MAISONNEUVE, Mme Colette MASNADA, Mme Patricia CUZENARD, M. Ludovic VEYRET, Mme Gaëlle CURNILLON, M. Vincent MAURICE, M. Stéphane PERRAUD, Mme Aurélie BOZONNET, Mme Morgane SARTORETTI, Mme Marina ALBANO, Mme Sandrine PENE, M. Christian FONTAINE

Excusés/absents : néant

Secrétaire de séance : Mme Morgane SARTORETTI

Le compte-rendu de mars est adopté à l'unanimité.

Voirie – Présentation du programme 2024-2025

M. BESSON passe en revue le programme de voirie défini par la commission avec l'appui technique du cabinet ABCD. Il est phasé en 17 chantiers sur deux années.

Voici en premier lieu les priorités de 2024 :

- pose de bordures et busage de fossé aux Oassats
- création d'un trottoir dans un virage devenu à risque aux Écoliers
- réfection d'un trou en formation aux Baudières
- sécurisation de l'intersection des routes de Jalamonde et d'Etrez
- résolution des problèmes d'évacuation d'eau de la route de Jalamonde et réfection de portions endommagées
- route d'Etrez
- renforcement d'une impasse aux Perroux
- reprise de déformation dans le chemin du Château de Crangeat
- renforcement et stabilisation d'accotements aux Greffets

Les autres reprises de chaussée programmées en 2025 : Chantaboc (revêtement ancien), le chemin de l'Etang du Bois, le chemin des Baudières, le chemin de l'Ancien lavoir, le chemin de la Sablière, et les Cordiers (vers la RD29 et en direction de Viriat).

A ces listes s'ajouteront les changements de poteaux incendie au gré des besoins, la signalisation horizontale et verticale, la réparation en point à temps, la pose d'enrobé à froid, la réfection du pont accidenté des Écuets (en collaboration avec Marboz), et les aléas qui ne manqueront pas de survenir.

Des facteurs comme les variations climatiques, la hausse générale du trafic, les reports de circulation sur les parallèles aux départementales, les dimensions des véhicules... ont considérablement accéléré la dégradation des infrastructures routières ces dernières années. M. le Maire insiste sur le fait que la voirie au sens large représente une part croissante du budget, d'autant que les coûts unitaires augmentent tandis que la qualité n'a pas toujours été au rendez-vous en 2023 et que les entreprises ont dû reprendre certains travaux à leurs frais. Il annonce également qu'une rencontre a réuni récemment les exploitants des unités de méthanisation et les élus de plusieurs communes afin d'évoquer, entre autres, les itinéraires et les conditions de transport des matières par les sociétés sous-traitantes.

Traverse – Proposition d'échange de terrains

M. BUATIER expose l'opportunité de relier le parc de la Genetière à la Voie verte grâce à l'acquisition d'une partie du tènement de M. Bernard NALLET au nord, en contrepartie de quoi la Commune céderait une bande de terrain et aménagerait une délimitation entre les deux propriétés. Le Conseil approuve le principe d'effectuer un tel échange et mandate M. le Maire afin de poursuivre les discussions.

Finances – Demandes de subvention

Le Conseil autorise M. le Maire à déposer les demandes auprès des fonds suivants,

- terrain de sport synthétique : au titre de la Detr, des Équipements structurants du Département, des Équipements sportifs de la Région, de l'Agence nationale du sport et du Fonds d'aide au football amateur.
- cheminement doux depuis les Écoliers jusqu'au stade : au titre de la DETR et du Plan vélo du Département. Le Grand Bourg finance les études.
- achèvement de la vidéoprotection : au titre de la Detr, du Département et de la Région.

Bibliothèque municipale – Gestion en régie directe

Mme SOCHAY expose qu'à la demande de la Direction de la Lecture Publique et par souci de clarté vis-à-vis du Pré aux Livres, il convient d'acter officiellement la gestion en régie directe de la bibliothèque municipale, au moment de l'arrivée d'une responsable salariée par la Commune, Mme Nathalie MONTERRAT, et avant les emménagements à venir dans le Château de Salvert. Les bénévoles de l'association continueront de contribuer à la vie de la bibliothèque dans un cadre juridique modifié. Le Conseil approuve cette décision à l'unanimité.

Grand Bourg – Convention d'entretien de la Traverse

Le Grand Bourg souhaite que les communes traversées par la Voie verte en assurent l'entretien moyennant rémunération. Elles seront chargées du balayage de la chaussée, de l'enlèvement des déchets, de certains espaces vert et ouvrages de signalisation. Les maires conservent leur pouvoir de police de la circulation et de la conservation du domaine public. Le Conseil valide cette convention et l'indemnité annuelle de 5 796 €.

Autres délibérations

Le Conseil, par délibérations,

- Dénomme la future cantine-garderie « La Ruche des p'tits Lou ».
- Accepte la révision des attributions de compensation de Grand Bourg agglomération : 233 623,23 € en fonctionnement, 103 588,00 € en investissement.

- Approuve deux conventions de servitude avec Enedis, l'une pour l'implantation d'un poteau, l'autre pour l'enfouissement d'une ligne régulièrement accrochée par les poids-lourds à Charriat. En outre le Conseil demande à Enedis d'évaluer systématiquement la faisabilité d'enfouir les lignes.

Rapports divers

Mme DEBARD rapporte le budget du CCAS voté le 22 mars dernier. Des subventions sont allouées à la Banque alimentaire, à la Croix rouge, à la Ligue contre le cancer, aux Restos du cœur, au Cœur dans les baskets, et au centre « 1 001 loisirs » qui accueille les jeunes attignatis pendant les vacances.

Elle remercie les conseillers ayant participé à l'élaboration du bulletin.

Près de 200 personnes ont assisté au concert des « Bouts de viande » le 13 avril. La buvette tenue par l'Association des supporters a généré une recette de 400€ intégralement reversée à France Adot.

Cérémonie du 8 mai à 10h30

Élections européennes le dimanche 9 juin

Le 14 juillet, inauguration de la Mairie à 16h suivie des festivités devant le Château à partir de 18h.

Prochain Conseil le 21 mai

Séance levée à 23h35

La Secrétaire de séance,
Morgane SARTORETTI

Le Maire,
Walter MARTIN